

Pierre Regnier
Yves Brunsvick (1921-1999)
Perspectives, vol. XXXII, n° 1, mars 2002

Langue originale : français

Jean-Pierre Regnier (France)

Secrétaire général adjoint de la Commission nationale française pour l'UNESCO. Après avoir exercé des fonctions au Ministère français de l'éducation nationale pendant douze ans, il a rejoint la Commission nationale française pour l'UNESCO en 1986 en tant que chargé de mission pour les questions d'éducation. Au niveau international, il a été principalement rapporteur général de la Commission II sur le thème de l'éducation de la Conférence générale de l'UNESCO en 1993 ; secrétaire général de la délégation française à la Conférence générale de 1995 ; secrétaire exécutif du groupe de travail préparatoire à la 46^e session de la Conférence internationale de l'éducation tenue en 2001. Il a contribué à la publication de deux ouvrages, l'un sur l'« éducation des adultes » (1998), l'autre sur « le nouveau métier d'enseignant » (2000).

PROFILS D'ÉDUCATEURS

YVES BRUNSVICK

(1921-1999)

Jean-Pierre Regnier

Une vie au service de la coopération culturelle internationale

Comme il le disait lui-même en 1997, lors du 50^e anniversaire de la Commission nationale française pour l'UNESCO, toute la vie de Yves Brunsvick a été mobilisée par les fonctions de secrétaire général et de vice-président de cette Commission, poste carrefour. Il ajoutait, non sans malice : « mais il y a des carrefours obligés. Et ce qui compte, ce sont les routes qui partent des carrefours ».

Des routes — il serait préférable de parler de pistes —, il n'a cessé d'en ouvrir, d'en tracer, d'en explorer, avec la passion de croiser le national et l'international dans les domaines confiés à l'issue de la deuxième guerre mondiale, à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

La voie avait été préparée bien avant car c'est tout jeune professeur qu'il s'engage dans la Résistance française à l'occupant nazi. Il était déjà animé, face à la barbarie totalitaire, par les idéaux dont l'Acte constitutif de l'UNESCO s'est fait porteur, à savoir : contribuer à l'avancement de la démocratie, des droits de l'Homme et de la paix en développant la coopération internationale en

éducation, en sciences exactes et naturelles, en sciences sociales et humaines, en culture et en communication.

La paix revenue, il s'intéresse très vite, sans doute à l'occasion d'une première expérience des relations culturelles au Ministère français des affaires étrangères, à la nouvelle organisation internationale et à la possibilité qu'elle offrait — et qu'elle offre toujours malgré les changements internes et externes intervenus depuis lors — de rassembler des États pour accomplir une mission d'ordre éthique. Pour les fondateurs de l'UNESCO comme sans doute pour Yves Brunsvick, l'originalité de l'organisation résidait principalement dans le fait qu'elle n'était conçue ni comme une académie de savants ou de femmes et d'hommes de culture, ni comme une simple organisation intergouvernementale. Ayant le désir d'atteindre et d'associer à son action les communautés intellectuelles et même toute la société civile, l'UNESCO, en s'appuyant sur son Acte constitutif, suscite, dès son origine, la création de relais nationaux de coopération qui seront appelés Commissions nationales pour l'UNESCO et des organisations internationales non gouvernementales de spécialistes et de bénévoles.

Le réseau des Commissions nationales était lancé, invité à s'élargir avec l'arrivée de nouveaux États à l'UNESCO, notamment à l'heure des indépendances, et également appelé à bénéficier des développements de la coopération culturelle internationale. Yves Brunsvick avait bien conscience que les Commissions nationales constituaient une tentative, restée jusqu'à ce jour unique dans le cadre de la coopération entre États, permettant de marier le national et l'international, le gouvernemental et le non gouvernemental. Sans relâche, il a non seulement été à la rencontre de nombreuses Commissions nationales mais pris aussi l'initiative de les réunir, notamment à la veille des Conférences générales de l'UNESCO.

La Commission nationale française

La Commission nationale française, commission du pays-hôte du Siège de l'UNESCO, sera la première à être mise en place. Yves Brunsvick est présent dès 1948 pour seconder l'action du Secrétaire général Louis François puis, à partir de 1958, pour être lui-même, aux côtés de plusieurs présidents successifs¹, le pilote de l'entreprise. Il eut donc non seulement cette chance de voir participer aux travaux de la Commission de hautes personnalités françaises mais, bien davantage, d'être l'artisan d'une action à laquelle ces personnalités se sont trouvées étroitement associées.

Aussi faut-il mentionner qu'avec le philosophe Gaston Berger, président de la Commission nationale française pour l'UNESCO, Yves Brunsvick organisa à l'UNESCO, en 1958, une réflexion sur le thème de « l'Homme face au progrès scientifique », qui réunit cinq prix Nobel et rencontra un grand écho dans la presse et les médias de l'époque.

À l'initiative de Gaston Berger, qui malheureusement n'en verra pas la réalisation, un projet de contribuer à la lutte contre l'analphabétisme à l'échelle mondiale — en utilisant les techniques les plus modernes et notamment les techniques spatiales — est soumis à l'UNESCO lors de la Conférence générale de 1960. Ce projet novateur, Yves Brunsvick s'emploie à le faire connaître et à en suivre les principales réalisations, au Sénégal et en Côte d'Ivoire (expérience de Bouaké) puis, dans la décennie suivante, dans d'autres pays et régions du monde. Les entreprises internationales récentes pour développer l'éducation pour tous ainsi que la multiplication des expériences d'enseignement à distance permettent de jeter un regard nouveau sur le « projet Gaston Berger » et sur le rôle précurseur qu'ont pu y jouer des personnalités comme Yves Brunsvick.

Quelques années auparavant, il s'était trouvé associé à un projet de l'UNESCO, salué par Jean Cocteau et Jean Giraudoux notamment, réalisé à Limoges en France, portant sur le thème de l'Art et les sports. Là encore, ce projet, éminemment éducatif, qui se proposait d'unir le Musée au Stade, pourrait, dans sa démarche, inspirer nos travaux d'aujourd'hui.

Inutile de souligner longtemps qu'Yves Brunsvick a accordé tout au long de sa vie et de sa carrière professionnelle une attention particulière à la culture et aux relations culturelles. C'est Augustin Girard, président du Comité d'histoire du Ministère français de la culture qui, lors du 50^e anniversaire déjà cité, précisait qu'« à la Commission, nous avons trouvé immédiatement des bras ouverts — ceux d'Yves Brunsvick — et nous avons découvert rapidement une communion de pensée qui ne s'est jamais démentie ».

Il ajoutait : « ce que nous avons trouvé d'emblée à la Commission, c'est l'esprit d'innovation, esprit rare à l'époque (nous sommes en 1960), innovation nourrie à la fois par le grand brassage d'oxygène des échanges unesquiens et par une constante disposition de son Secrétaire général, dont l'intelligence se trouvait instinctivement tournée vers la réforme et la nouveauté ». Dès lors furent introduites plusieurs innovations de taille qu'il faut citer : le concept de « politique culturelle » adopté par les Conférences générales de l'UNESCO de 1966 et 1968 ; l'idée d'une « égale répartition des biens de culture » développée entre 1964 et 1970 aux Rencontres d'Avignon sous la présidence de Jean Vilar, l'émergence du concept de « développement culturel », la naissance de la notion

d'« administrateur culturel », enfin l'« utopie créatrice » visant à associer les artistes aux mesures qui les concernent.

La fin des années 70 et les années 80 furent propices à la réflexion culturelle sous l'égide de l'institution que dirigeait et animait Yves Brunsvick, qu'il s'agisse des journées internationales de formation à l'administration des affaires culturelles à Paris, Grenoble et Nice en 1977, qu'il s'agisse du séminaire international sur la création à Arles en 1982, avec le concours de l'écrivain Georges Emmanuel Clancier, qu'il s'agisse aussi et surtout des rencontres entre les communautés culturelles de l'Afrique, de l'Europe et du monde arabe organisées, à la demande du Président de la République, du 23 au 27 mars 1982 à Avignon avec pour objectif de contribuer à l'étude des fondements culturels d'un Nouvel ordre international. Une des routes parties de ce carrefour d'Avignon — pour reprendre la belle image développée par Yves Brunsvick — conduira au projet de la renaissance de la bibliothèque d'Alexandrie que l'on pourrait ainsi définir : comment un mythe ancien peut contribuer à construire l'avenir.

Yves Brunsvick a été bien entendu partie prenante de tous les grands chantiers de l'UNESCO relatifs au patrimoine culturel : la création des deux Organisations non gouvernementales dont le champ d'activités couvre le patrimoine mondial — ICOM² et ICOMOS³ — au cours des premières décennies d'existence de l'UNESCO ; les aventures des campagnes héroïques comme celles de Nubie et de Venise ; l'élaboration et la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial dont le succès est évident avec l'inscription aujourd'hui de près de 600 sites culturels et naturels sur une liste qui les place sous la sauvegarde de l'humanité.

Ces importants travaux en matière culturelle, auxquels Yves Brunsvick n'a cessé d'apporter sa contribution, ont certainement servi de base aux débats internationaux contemporains sur la notion de « bien culturel public » et sur l'importance de promouvoir la diversité culturelle dans le cadre de la mondialisation.

La mondialisation le fascinait, soucieux qu'il était de comprendre les évolutions de son temps. Mais l'humaniste en redoutait les effets, conscient que la globalisation de l'économie n'était que le prélude d'une métamorphose de civilisation dont il était et dont il est toujours difficile de prédire les conséquences culturelles. Aussi écrivit-il avec André Danzin un ouvrage publié en 1998 sous le titre *Naissance d'une civilisation*, qui situe la mondialisation comme la conséquence d'une profonde évolution de la vision du monde, des conditions de vie et des rapports entre les peuples. L'ouvrage accorde une place importante à l'éducation, appelée à « répondre aux nouvelles conditions de la

compétence professionnelle et de la culture personnelle imposées par l'émergence de la communication dans une économie mondialisée ».

Le praticien de l'éducation

L'éducation, Yves Brunsvick en avait véritablement la passion. La pensée de Jean Guéhenno sur le besoin de réconcilier la pensée savante et l'instinct populaire, celle d'Henri Laugier appelant les intellectuels à « penser international », celle encore de Gaston Berger déjà cité, ont certainement marqué le praticien de l'éducation qu'il était resté, désireux de garder le contact avec la pratique pédagogique en enseignant lui-même pendant trente ans, en parallèle à ses responsabilités nationales et internationales, au Centre d'études de la civilisation française à la Sorbonne.

On ne sera pas surpris qu'il ait encouragé, dans les années 50 et 60, les réflexions qui, au sein de la Commission française, conduisirent à forger une conception plus ouverte de l'éducation de base qui ne manqua pas de s'avérer très utile lors de la Conférence mondiale de Jomtien en 1990 et plus récemment à l'occasion du Forum mondial de Dakar en 2000. Il s'agissait et il s'agit encore de rejeter une éducation au rabais, source de frustrations pour les individus, source de désillusions pour les pays. Yves Brunsvick s'engagea dans l'aventure de Jomtien avec l'énergie qui lui était coutumière, défendant la notion d'une éducation fondamentale, socle favorisant l'accès vers d'autres niveaux d'éducation et de formation dans la perspective d'un développement complet et intégré des nations. Pour cela, il faut non seulement éduquer mais aussi former.

La demande de formation a été une constante depuis la création de l'UNESCO, plus encore au cours des années 60 et 70 où il a fallu répondre à des besoins urgents de formation de jeunes cadres des pays ayant accédé à l'indépendance, ces derniers étant confrontés par ailleurs à la nécessité de faire fonctionner et de développer leurs systèmes éducatifs. À l'impulsion d'Yves Brunsvick, la Commission nationale française met son savoir et son savoir faire à la disposition de l'UNESCO en lançant, en parallèle à des programmes individuels spécifiques, des opérations de formation d'envergure, en Afrique notamment, destinées à créer des institutions à effets multiplicateurs telles que les écoles normales supérieures, les écoles d'ingénieurs, certaines universités, etc., indispensables au développement économique et social des pays.

Cette opération de formation, qui a représenté un effort important, a franchi, au cours des années 70, une nouvelle étape avec la création de cours post-universitaires spécialisés de niveau du

troisième cycle, articulés sur les priorités scientifiques internationales dégagées dans le cadre de l'UNESCO.

Encore faut-il, aujourd'hui comme hier, ne pas dissocier démarche éducative, actions de formation, recherche scientifique, contribution au développement économique et culturel. La vie et l'action de Yves Brunsvick sont là pour en porter témoignage.

Yves Brunsvick et le BIE

Aussi, comme pédagogue, s'est-il intéressé très tôt au Bureau international d'éducation (BIE) qui est le fruit du mouvement pédagogique qu'a connu Genève au début du XX^e siècle. Il avait un attachement particulier pour cette institution qui a vu le jour à l'époque de la Société des nations (SDN) — et donc à une période où l'UNESCO n'existait pas encore — mais où des besoins de coopération éducative internationale s'exprimaient déjà de façon importante.

La création de l'UNESCO, au sortir de la deuxième guerre mondiale, va consacrer le bien-fondé de la démarche des fondateurs du BIE tout en ouvrant pour ce dernier une crise d'identité, du fait de la proximité des mandats des deux organismes, du moins en éducation. Aujourd'hui, cette crise apparaît surmontée avec la transformation du BIE en centre international des contenus de l'éducation.

Yves Brunsvick, homme de conviction et d'engagement, avait compris que le BIE devait se mettre à l'heure de son temps. La présidence du Conseil du BIE, qu'il accepta d'assumer de 1986 à 1989 fut donc placée sous le signe du renouveau. Grâce à lui, l'Institution a commencé à retrouver le rayonnement international qu'elle avait connu sous la direction de Jean Piaget. Il a fallu combattre une certaine tendance à l'eurocentrisme, encourager la régionalisation des activités, favoriser le développement des réseaux régionaux et sous-régionaux, faire revenir les pédagogues et les autres experts de l'éducation, réaffirmer le rôle du BIE d'analyse des grandes tendances de l'éducation dans le monde.

L'élan donné par Yves Brunsvick a laissé sa marque au BIE comme il l'a laissée à l'UNESCO qu'il a aimée et servie avec conviction et enthousiasme. Sa confiance dans l'humain — il écrivit notamment un ouvrage sur Gandhi —, son attachement à l'esprit des Lumières — il participa à des travaux sur Rousseau et sur Diderot et il faisait encore au soir de sa vie des recherches sur Montesquieu —, son penchant pour l'universalité, son humanisme nourri de générosité, tout l'ancrait

dans la vie d'une Organisation à finalité éthique : « Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix ».

La voix s'est tue mais le message qu'exprimait son action est demeuré intact, celui d'un homme d'éducation et de culture, ouvert aux évolutions scientifiques et technologiques, attaché à la liberté d'expression et à l'esprit critique, conscient de l'importance des grands mouvements de la pensée tout en étant solidement enraciné dans le concret.

Lors de la 46^e session de la Conférence internationale de l'éducation qui s'est tenue à Genève en 2001 sur le thème « Apprendre à vivre ensemble », la médaille Comenius a été décernée à Yves Brunswick à titre posthume, en reconnaissance de son dévouement aux causes de l'éducation dans le monde, de son soutien loyal, enthousiaste, généreux et discret dont l'UNESCO, le BIE et la CIE ont largement bénéficié.

Notes

1. Pour mémoire, les présidents de la Commission nationale française pour l'UNESCO ont été depuis sa création : Pierre Montel, Paul Rivet, Gaston Berger, Jean Sarrailh, Julien Cain, Jean Thomas, Jean Sirinelli, enfin Jean Favier, actuellement en exercice.
2. Conseil international des musées, créé en 1949, basé à Paris à la maison de l'UNESCO. Le Conseil est en relation d'association avec l'UNESCO et jouit d'un statut consultatif auprès de l'ONU. Il se consacre au développement des musées et œuvre à la préservation du patrimoine culturel.
3. Conseil international des monuments et des sites, fondé en 1965 suite à l'adoption internationale de la charte pour la conservation et la restauration des monuments et des sites (2^e congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques, Venise, 1964). ICOMOS est le principal conseiller de l'UNESCO en matière de conservation et de protection des monuments et des sites.